

LES CAF ET LES TERRITOIRES

Constats et propositions

Rapport issu d'une recherche-action
menée avec
six Caisses d'allocations familiales



Les Cahiers de l'Odas

Extrait

LES CAF ET LES TERRITOIRES

Constats et propositions

Rapport rédigé par Jean-Louis Sanchez
avec le concours de Ségolène Dary et Didier Lesueur

Ce rapport est issu de la recherche-action « Territoires et développement social: quelle complémentarité des actions entre caisses d'allocations familiales et acteurs locaux ? » menée par l'Odas.

Les travaux ont été coordonnés par **Ségolène Dary** (chargée d'études), sous la direction de **Didier Lesueur** (directeur général). L'équipe-projet de l'Odas comprenait également **Bernard Foucaud** (conseiller), **Emmanuelle Guillaume** (chargée de mission), **François Le Merlus** (conseiller), **Claudine Padieu** (Directrice scientifique) et **Jean-Claude Placiard** (conseiller).

Octobre 2018

SOMMAIRE

Introduction	7
Partie I - Une définition des priorités bien adaptée au contexte	11
Section I - Des priorités conformes aux nouveaux besoins sociaux	12
I. Des constats partagés sur l'évolution des besoins sociaux	12
II. Des priorités d'action induites par ces constats	15
II.1 - Le soutien à la jeunesse.....	15
II.2 - L'animation de la vie sociale	17
Section II - Des priorités d'action influencées par leur contexte institutionnel	18
I. L'évolution du contexte institutionnel des CAF	18
I.1 - L'impact du déconventionnement du service social	19
I.2 - L'impact de l'encadrement national	20
II. Les conséquences pour leur action sociale.....	21
Partie II - Une difficile déclinaison partenariale des actions	25
Section I - Les obstacles à la transversalité	25
I. L'impact négatif des contraintes gestionnaires	26
I.1 - En ce qui concerne les départements.....	26
I.2 - En ce qui concerne les régions.....	28
I.3 - En ce qui concerne les communes	29
I.4 - En ce qui concerne les services de l'État.....	30
I.5 - En ce qui concerne les associations	31
II. Un changement de posture difficile.....	32

Section II - Les opportunités pour améliorer la mise en œuvre des réponses	34
I. Des outils de concertation appropriés	35
I.1 - Du côté des institutions.....	35
I.2 - Du côté des habitants	38
II. Une dynamique d'observation prometteuse	39
II.1 - L'observation: un levier de mobilisation partenariale	40
II.2 -L'évaluation: une démarche à construire.....	41
Conclusion	45
Annexes	49

INTRODUCTION

Dans une période caractérisée par des mutations économiques et sociales considérables, l'adaptation de nos modes d'intervention sociale est indispensable. Mais l'analyse de ces évolutions et des propositions qui en découlent doivent émaner non seulement des institutions centralisées mais également des acteurs locaux. En effet, leur participation à la réflexion collective, à partir de leur connaissance approfondie des territoires, est nécessaire pour optimiser l'adéquation entre besoins et réponses. De plus, cette participation constitue une source de motivation pour les acteurs locaux en permettant que leur rôle ne soit pas simplement pris en considération dans sa dimension opérationnelle mais aussi stratégique.

Cette perspective intéresse tout particulièrement les Caisses d'allocations familiales (CAF), confrontées ces dernières décennies à d'importants bouleversements en ce qui concerne notamment leur action sociale. En effet selon les constats réalisés par l'Odas à l'occasion de recherches-actions sur les villes et les départements, cette évolution a des conséquences importantes sur la qualité du partenariat stratégique avec les collectivités locales. Il s'avère donc nécessaire de s'interroger sur les modalités susceptibles de préserver la contribution indispensable des CAF à la définition des politiques publiques locales de cohésion sociale.

C'est pour répondre à cette question que plusieurs directeurs de CAF ont souhaité mener en collaboration étroite avec l'Odas, un travail de réflexion partagée sur les axes d'optimisation de leurs modes d'intervention sociale, tout particulièrement en ce qui concerne la complémentarité des actions avec les autres acteurs locaux.

Menée entre 2015 et 2017 avec les Caisses d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, du Cher, de Loire-Atlantique, de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, cette étude avait pour objectif d'identifier les conditions d'une plus grande cohérence entre les actions menées par les Caisses d'Allocations Familiales et leurs partenaires, afin de parvenir à une gouvernance plus efficace de la cohésion sociale. Il s'agissait notamment d'analyser les modalités de concertation susceptibles de renforcer la convergence des interventions sur les territoires, en impliquant davantage les habitants. Pour ce faire, des points d'entrée thématiques ont permis de conduire la réflexion : le partenariat issu de la Convention territoriale globale (CTG) pour le Cher, le soutien à la parentalité pour la Loire-Atlantique, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour la CAF de Paris et l'animation de la vie sociale pour les CAF des Bouches-du-Rhône, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.

Cette recherche-action s'est appuyée sur deux dynamiques de réflexion collective menées en parallèle. Au niveau local, les collaborateurs de l'Odas se sont rendus tout au long de la démarche sur le terrain afin d'établir un état des lieux grâce à la réalisation d'entretiens et à l'animation de groupes de travail auprès des CAF et de leurs partenaires. Un travail mené à partir de la méthodologie de l'observation partagée qui requiert la participation de toutes les parties concernées à l'établissement du diagnostic. Au niveau national, la réflexion a pris la forme d'un comité de pilotage rassemblant régulièrement les directeurs des six CAF et l'équipe de l'Odas. Il s'agissait de discuter les analyses et les réflexions nées des observations recueillies au cours de cette étude et des autres travaux de terrain de l'Odas.

Le travail d'observation sur le terrain s'est déroulé en deux phases. Une première étape, suivie d'une restitution-débat animée avec chacune des CAF participantes et l'ensemble des acteurs concernés, a permis d'établir des constats et de définir les démarches opérationnelles à conduire lors de la deuxième étape.

En effet, celle dernière avait pour but d'associer l'équipe de l'Odas à la réalisation d'objectifs précis afin d'affiner le diagnostic réalisé lors de la première étape. Il s'agissait des initiatives suivantes :

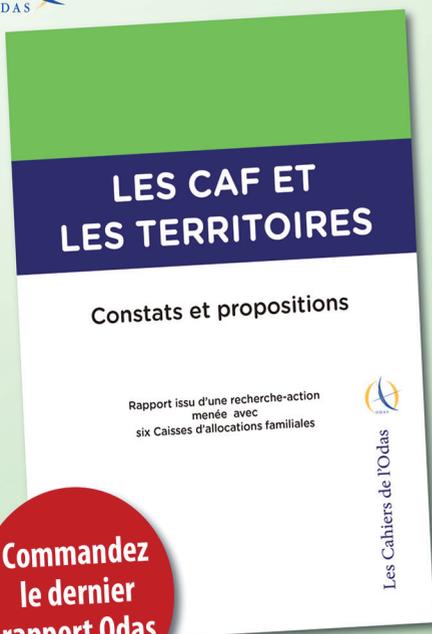
- L'organisation de réseaux locaux de soutien à la parentalité en Loire-Atlantique.
- L'élaboration de deux diagnostics : l'un axé sur l'élaboration du schéma d'animation de la vie sociale, l'autre axé sur les politiques locales en faveur de la jeunesse dans le Val-d'Oise.
- L'élargissement de la dynamique partenariale sur le volet jeunesse de la convention territoriale globale entre la CAF du Cher et la Communauté de Communes issue du regroupement de trois intercommunalités.
- L'état des lieux et l'organisation d'une médiation dans le cadre du renouvellement de la convention-cadre des centres sociaux des Bouches-du-Rhône.
- La création d'instances de coordination locale du schéma d'animation de la vie sociale de la CAF de Seine-Saint-Denis.

L'ensemble de ces travaux a permis, grâce à une véritable immersion dans la dynamique de chacune de ces CAF, d'apporter un éclairage complémentaire aux démarches que l'Odas mène par ailleurs avec les Villes et les départements. Il faut rappeler que l'Odas a conduit ces trois dernières années deux recherches-actions qui contenaient notamment des informations clés sur le partenariat avec les CAF¹.

Et effectivement, cette étude permet de relever que l'action sociale des CAF sur le plan territorial s'adapte progressivement au nouveau contexte social en ce qui concerne la définition de ses priorités (Partie I). Mais leur mise en œuvre va nécessiter pour être efficace divers ajustements compte tenu de la profonde évolution du contexte institutionnel (Partie II).

¹ Recherche-action « Territorialisation et cohésion sociale » menée avec dix-huit départements, 2011-2015.
Recherche-action « Les Villes et le Vivre ensemble, les leviers de la gouvernance locale de la cohésion sociale » menée avec onze Villes et Intercommunalités, 2015-2017.

CAHIER DE L'ODAS « Les Caf et les territoires. Constats et propositions »



**Commandez
le dernier
rapport Odas**

Les mutations institutionnelles, socio-économiques et la décentralisation de l'action sociale ont redéfini la place et les missions des Caisses d'allocations familiales (Caf) de plus en plus assujetties à de lourdes contraintes de gestion. Dès lors, s'interroger sur l'impact de cette nouvelle situation sur les collaborations existant avec les autres acteurs locaux s'avérait indispensable.

C'est pour répondre à cette exigence que l'Odas a mené, avec six Caf, une recherche action sur leurs territoires d'intervention, avec pour objectif d'identifier des axes d'optimisation pouvant contribuer à une meilleure complémentarité de leurs interventions sociales avec celles des autres acteurs locaux. Celle-ci a permis grâce à une immersion dans la dynamique de chacune des Caf participante, de déterminer les ajustements nécessaires pour renforcer la cohérence des politiques locales compte tenu de la profonde évolution du contexte institutionnel.

Prix de vente : 13 euros (15 euros avec les frais de port).

Gratuit (hors frais de port) pour les élus et professionnels membres d'institutions adhérentes de l'Odas (consulter la liste des adhérents sur www.odas.net).

BON DE COMMANDE

Rapport Odas - « Les Caf et les territoires. Constats et propositions »

INFORMATIONS POUR LA LIVRAISON

INSTITUTION :

PRÉNOM ET NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

INSTITUTION :

PRÉNOM ET NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

■ Je souhaite commander exemplaire(s) au prix de 15 euros (frais de port inclus)
Soit un total de euros.

■ Je fais partie d'une institution adhérente de l'Odas et souhaite commander exemplaire(s) au prix de 2 euros (coût des frais de port). Soit un total de euros.

Je règle par :

- Chèque à l'ordre de l'Odas
- Virement bancaire à réception de facture
- Mandat administratif (à joindre au bon de commande)

À RETOURNER À L'ODAS :

- Par courrier : 250 bis boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - Ou par mail : secretariat@odas.net